

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	17 juin 2025
Délibération N°	10
Date de la convocation	6 juin 2025
Objet	Divers - Clôture financière d'opération - 0454 Frontignan - Résidence L'Oliveraie - Acquisition en VEFA de 5 logements collectifs et 2 individuels sociaux

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept juin à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HERAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Gilbert FOUILHE, Michel MEJEAN, Serge RABINEAU, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Administratrices.

ABSENTS EXCUSES :

Véronique CALUEBA
Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Daniel ROBEQUAIN (décédé)

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Christophe MORALES (pouvoir à M VINCENT)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Sabine SCHURMANN (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250617-20250617-10-DAF-DE
Date de télétransmission : 18/06/2025
Date de réception préfecture : 18/06/2025

Objet : 7.10. DIVERS - Clôture financière d'opération -0454 FRONTIGNAN - Résidence L'Oliveraie - Acquisition en VEFA de 5 logements collectifs et 2 individuels sociaux

Le 17 juin 2025,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2 et n° AD/170225/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la fiche financière et comptable de l'opération d'acquisition en VEFA de 5 logements collectifs et 2 individuels sociaux de la résidence L'Oliveraie située à Frontignan.

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

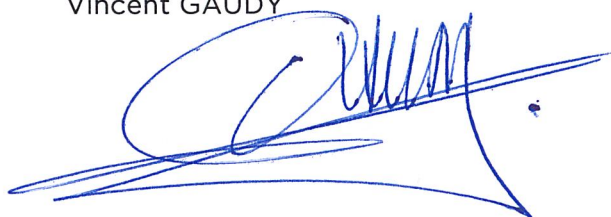
ARTICLE 1^{er}

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des honoraires, des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...),

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte ou tout document utile à ce sujet.
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A large, stylized blue ink signature, likely belonging to Vincent Gaudy, is written over the text of the president's name.

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250617-20250617-10-DAF-DE
Date de télétransmission : 18/06/2025
Date de réception préfecture : 18/06/2025

0454 FRONTIGNAN
Résidence l'Oliveraie
Acquisition en VEFA de 5 logements collectifs et 2 individuels sociaux

TABLEAU N° 1

Prix de revient de l'opération

- Charges Foncières (terrain,notaire,branchements)	250 041,99
- Construction (TCE, lots séparés....)	580 009,09
- Honoraires (ingénierie, contrôle technique....)	13 124,16
TOTAL :	843 175,24

TABLEAU N° 2

Financement de l'opération

A) Financement Principal

- Prêt CDC Plus Construction	280 818,00
- Prêt CDC Plus Foncier	131 777,00
- Prêt CDC Plai Construction	100 179,00
- Prêt CDC Plai Foncier	72 373,00
S/Total I	585 147,00

B) Financement Complémentaire

- Prêt Action Logement	12 000,00
S/Total I	12 000,00

C) Subventions

- Subvention Etat (Aide à la Pierre)	27 000,00
- Subvention Conseil Départemental (production)	82 000,00
- Subvention Conseil Départemental (foncier)	18 044,00
- Subvention Commune	35 000,00
- Subvention Action Logement	18 000,00
S/Total II	180 044,00

D) Affectation Fonds Propres C/10672	65 984,24
TOTAL	843 175,24